



Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 18 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M^{me} Chantal Uwizera (Rwanda)

1. À sa 2^e séance plénière, le 18 septembre 2015, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-dixième session la question intitulée :

« Questions de politique macroéconomique :

- a) Commerce international et développement;
- b) Système financier international et développement;
- c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement;
- d) Produits de base »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 19^e à 21^e séances, du 26 au 28 octobre 2015. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 6^e séances, du 7 au 9 octobre 2015². Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/70/470, A/70/470/Add.1, A/70/470/Add.2, A/70/470/Add.3 et A/70/470/Add.4.

¹ A/C.2/70/SR.19, A/C.2/70/SR.20 et A/C.2/70/SR.21.

² Voir A/C.2/70/SR.2, A/C.2/70/SR.3, A/C.2/70/SR.4, A/C.2/70/SR.5 et A/C.2/70/SR.6.



3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 18

Questions de politique macroéconomique

Lettre datée du 6 octobre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration ministérielle adoptée à la trente-neuvième réunion annuelle des ministres des affaires étrangères des États membres du Groupe des 77 (A/70/410)

Lettre datée du 7 octobre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration ministérielle adoptée à la réunion ministérielle annuelle des pays les moins avancés tenue le 1^{er} octobre 2015 à New York (A/C.2/70/2)

Point 18 a)

Commerce international et développement

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixantième réunion directive, Genève, 10-12 décembre 2014 [A/70/15 (Part I)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante et unième réunion directive, Genève, 24-26 juin 2015 [A/70/15 (Part II)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-deuxième session, Genève, 14-25 septembre 2015 [A/70/15 (Part III)]

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-neuvième session extraordinaire, Genève, 26 novembre 2015 [A/70/15 (Part IV)]

Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (A/70/152)

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/70/277)

Note du Secrétariat sur la septième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (A/C.2/70/3)

Point 18 b)

Système financier international et développement

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (A/70/311)

Lettre datée du 30 octobre 2015, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.2/70/9)

Point 18 c)**Soutenabilité de la dette extérieure et développement**

Rapport du Secrétaire général sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement (A/70/278)

Point 18 d)**Produits de base**

Rapport du Secrétaire général sur les tendances et perspectives mondiales des produits de base (A/70/184)

4. À la 19^e séance, le 26 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par : le Représentant permanent du Panama auprès de l'Organisation mondiale du commerce et Vice-Président du Conseil du commerce et du développement, ainsi que le représentant du secrétariat du Comité des politiques de développement de la Division des politiques et de l'analyse en matière de développement du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa a)]; le Directeur du Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales [au titre de l'alinéa b)]; le représentant de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [au titre de l'alinéa c)]; et le Directeur de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base de la Conférence [au titre des alinéas a) et d)].
